



BREAK BREAK...

BILAN ÉTÉ ET CÉLÉBRATIONS À VENIR

Le 19 septembre 2024

«MERCI POUR TOUT»

L'UNSA-ICNA a rencontré la DSNA en cette rentrée pour aborder tous les sujets d'actualité.

UNE MÉDAILLE POUR LA GESTION DES JO

Tous les records ont été battus : quotidiens, hebdomadaires, une augmentation du trafic de plus de 7%, des statistiques de sécurité évacuées comme satisfaisantes, une gestion du trafic pendant les J.O. remarquable et un été globalement bien géré malgré une météo souvent difficile. **Ce ne sont que des louanges à l'égard des ICNA qui pouvaient être formulées par la DSNA en cette rentrée.**

Aussi, les félicitations de rigueur(!) effectuées, place à la traditionnelle projection sur l'année à venir ; année durant laquelle il faudra faire encore mieux car, sans surprise, les compagnies attendent encore plus !

ET QUELLE MÉDAILLE !

Cette semaine, les athlètes médaillés des Jeux Olympiques et Paralympiques se sont vus décorés afin de récompenser leurs performances pendant les épreuves.

De son côté, la DSNA entend aussi célébrer, à sa façon,

la performance des ICNA pendant cette période si importante pour l'image de la nation. Par chance, pas de cérémonie à programmer (quoique?), juste **une promesse d'accélérer le déploiement de la badgeuse pour les 5 CRNA, Orly, Roissy et Nice.**

Le dispositif, que la DSNA confirme souhaiter au plus haut point dans sa version la plus stricte, sera effectif dès les premières semaines de janvier, avant un deuxième dispositif sur position déployé dans l'ensemble des centres au plus tard en mars 2026.

Toujours au rang des récompenses, la DSNA annonce **le retrait à venir de trentièmes suite à des irrégularités constatées lors de contrôle inopinés réalisés pendant l'été.**

Une note relative à la mise en place du **traçage des montées décalées et départs anticipés** tels que validés par les signataires du Protocole devrait arriver sous peu. Grands seigneurs, nos directeurs octroient une période de « pédagogie » sans retrait sur salaire pour irrégularités sur les amplitudes horaires jusqu'à fin 2024, mais au-delà la sanction mentionnée ci-dessus s'appliquera.

Ce trop-plein de reconnaissance après cet été de tous les records laissera sûrement les ICNA sur un petit nuage. Ne restera finalement plus que la déclinaison des nouveaux TDS conformes à l'arrêté 2024, avec son lot de nouvelles mesures de flexibilité, et la coupe sera pleine.

«Ah et encore merci !»



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr